



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

CARNET DE BORD

LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT

(2021/2022)

GROUPEMENT « LA FABRIQUE DU LIEU »

LA FABRIQUE DU LIEU, COLLECTIF PETITPOISPRINCESSE, PASCAL FERREN, CYRIL BLONDEL ET COLLECTIF ETC



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Carnet de bord rédigé par Nicolas Tinet à partir de la démarche du groupement « La Fabrique du Lieu »

La Fabrique du Lieu, Pascal Ferren, Cyril Blondel, le Collectif Etc et le Collectif PetitPoisPrincesse (PPP)

A - PRENDRE LE RELAI

DÉCOUVRIR, FAIRE CONNAISSANCE ET MOBILISER

_ DÉCOUVERTE DE LACHAPELLE - LUNDI 3 MAI 2021

Après quelques heures de routes, nous voilà arrivés à Lachapelle-sous-Rougemont. D'instinct, nous traversons le village par l'axe principal, la D83. Le trafic ne nous paraît pas forcément si important, même si la route marque fortement le paysage à la fois par sa largeur mais aussi par le marquage au sol de la piste cyclable et des passages piétons.

Nous rentrons tout de suite dans le vif du sujet avec une première réunion d'introduction. Autour de la table, Christophe, Anthony et Florence de la région, Eric, Céline et David pour la commune, Pascal, Laurence, Cyril et moi-même pour le bureau d'études. Pour cette première rencontre, les échanges sont plutôt formels, la région présente le contexte Village du futur et son ambition, la commune ses motivations à participer. Il s'agit pour elle de poursuivre plusieurs démarches participatives qui ont eu lieu ces dernières années. Une démarche artistique autour du cinéma et de collages dans l'espace public, et une autre démarche d'aménagement d'un espace public sportif et de détente, autour du stade, menée par la commune directement. C'est là que se situe le cœur de leur motivation à participer à la démarche VDF. Cette première démarche a en effet été menée sans véritable méthode et, si elle a abouti à quelque chose de très intéressant (des aménagements et surtout une appropriation des équipements par les habitants de la commune et en particulier les jeunes), elle a aussi fatigué les élus qui ont porté seuls la démarche. Leur souhait de participer à VDF s'inscrit donc dans la volonté de poursuivre ces démarches participatives mais en étant accompagnés par des professionnels extérieurs.



Les élus expriment également leur volonté d'arriver à des aménagements concrets et ciblent déjà un site plus spécifique dans la commune : le secteur de l'ancien cinéma et de la cure.

Cyril, notre enseignant-chercheur de l'équipe, rappelle alors que le sens profond de cette démarche n'est pas tant d'aboutir à du concret mais que la commune soit plus compétente en matière de concertation à la fin de la démarche.

Suite à cette réunion, nous partons visiter, en voiture (!), la commune. Nous nous arrêtons à plusieurs endroits et surtout nous serpentons autour de la départementale mais en prenant cette fois-ci les rues perpendiculaires et découvrons l'arrière du village. Nous sommes d'ailleurs surpris par la différence de paysage entre l'axe principal, très urbain au final, et l'arrière-plan, beaucoup plus rural avec des vues magnifiques sur les montagnes alentours.

Nous visitons également l'espace aménagé autour du stade avec les habitants et évidemment le site de l'ancien cinéma et de la cure. Ce premier temps hors réunion est également l'occasion de briser la glace, à la fois avec les techniciens de la région, et avec les élus. Le cinéma nous marque particulièrement, peut-être plus encore Pascal qui y voit un potentiel très intéressant notamment pour le travail avec Etc. C'est vrai que l'endroit est assez magique avec ses bancs en bois, son écran amovible, ses affiches de films anciens.



Après cette première balade, nous découvrons notre gîte, qui est en fait en Alsace, même s'il est à moins de 5km de Lachapelle. Cette question de la frontière est d'ailleurs un sujet en soi dans ce projet. La route est une frontière, la commune est à l'extrémité du département, on sent que cette question des limites est très prégnante dans les échanges. On se sent au bout de quelque chose..

Le soir, après une pause de trente minutes au gîte, nous retournons à la salle des associations où nous sommes accueillis par une bonne partie du conseil municipal. Moment très convivial autour de pizzas et de quelques verres. Les discussions sont animées, on rigole bien, on essaye de ne pas trop boire et de discuter avec les différents adjoints. La froideur de la première rencontre en format réunion s'estompe, on se sent bien accueillis par des gens chaleureux. Puis, les responsables des différentes associations locales nous rejoignent, on repasse alors dans un cadre un peu plus solennel. Nous en profitons pour représenter la démarche et notre proposition d'accompagnement, tout en insistant sur sa souplesse. Un tour de table est organisé, chacun exprime ses attentes par rapport au projet. On sent un vrai enthousiasme des participants à s'engager dans cette démarche, une vraie envie de collectif aussi après un an et demi de pandémie. Pendant cette réunion, deux choses sont particulièrement intéressantes. Déjà, l'absence de l'association qui milite sur le sujet de la route départementale, dont on nous dit qu'elle reproche au conseil municipal de ne pas se bouger assez sur le sujet. Autre sujet, celui du président de la fédération de chasse dont le discours tranche un peu sur le sujet de la D83. Pour lui, contrairement aux autres, la route est une chance qui a permis à la commune de se développer et d'avoir un tissu économique aussi riche aujourd'hui. Si les appartements se vendent aussi bien dans la commune, c'est qu'elle est dynamique et c'est positif. Pour le reste, les représentants associatifs expriment leurs envies dans le cadre de ce projet : travailler sur l'aménagement d'espaces publics (la cure et le cinéma), questionner les habitants sur pourquoi ils habitent à Lachapelle, impliquer les habitants les plus modestes et notamment les locataires, la problématique de la route qui coupe le village, le besoin d'avoir des lieux pour des jeunes et les vieux....

Nous rentrons au gîte après avoir passé une excellente soirée. On sent une vraie dynamique positive dans la commune.

_ DÉCOUVERTE DE LACHAPELLE (SUITE) - MARDI 4 MAI 2021

Deuxième jour. Après un petit déjeuner copieux, nous choisissons de nous séparer. Pascal et moi-même rejoignons la mairie pour des réunions prévues avec des personnalités locales. Quant à Cyril et Laurence, ils partent sur le terrain à la découverte du territoire.

La première rencontre est organisée avec Bernard et Emmy, que nous avons déjà rencontré la veille. Personnalités du village, Bernard est l'ancien percepteur et Emmy a été présidente de l'association La chapelloise, pendant 30 ans. Ils racontent les différents évènements organisés, et notamment le marché au fleur qui est maintenant un évènement très important localement mais aussi leur vision de la commune, de son évolution. Ils insistent également sur les différentes démarches artistiques menées dans la commune, aidés par la présence du peintre Pierre Lepreu, malheureusement décédé très récemment. Ces démarches artistiques ont semble-t-il très bien fonctionné avec une bonne participation et un enthousiasme des habitants, des plus jeunes au plus vieux. Cet intérêt pour les démarches artistiques nous parle et nous font penser que la présence de PPP mais aussi d'Etc par la suite est un bon atout pour la démarche, c'est une belle surprise de retrouver cela dans une commune de cette taille. Ils évoquent également l'enjeu de la vieillesse à Lachapelle. «Comment on vieillit ici?».

Après ce premier temps, nous enchaînons par une rencontre avec Elsa, de l'association Cinéma d'aujourd'hui. L'association de cinéma d'arts et d'essai est installée à Belfort. Dans le cadre du projet Idylle, elle a travaillé avec la commune autour des collages pour raconter l'histoire du village et a réalisé un film témoignage. Depuis quelques mois, l'association veut développer le cinéma itinérant sur le territoire et aimerait retravailler avec Lachapelle. Là encore, une piste de travail à suivre, qui intéressera sûrement PPP et Etc, et qui évidemment fait le lien avec l'ancien cinéma. Elsa nous parle également de quelques habitants de la commune à aller voir : la famille Kauffman pour son jardin extraordinaire (cabinet de curiosité,), l'ancien projectionniste Marcel Grapin ou encore Linda et Alain Ramponi les nouveaux brasseurs.

Nous sortons de ces deux rencontres en salle et allons visiter l'ancienne maison du curé, aujourd'hui insalubre mais qui dispose d'un jardin situé en face de l'ancien cinéma. Si le lieu dispose d'un potentiel certain, son intérieur est vraiment délabré et il n'est pas évident de pouvoir l'utiliser dans le cadre du projet.

Nous rejoignons Cyril et Laurence qui ont passé la matinée à se balader dans le village. Ils ont été interpellés par son aspect très rural dès lors qu'on s'éloigne de la route, et notamment par la présence de plusieurs fermes actives qui témoignent d'une activité agricole plutôt riche sur la commune. Sujet qui n'avait jusqu'ici jamais été abordé par personne.

Nous passons le repas avec nos trois élus, où nous discutons beaucoup de la route, du trafic, de la sécurité et surtout de ce qu'elle provoque chez les habitants à savoir un sentiment d'abandon et de déclassement par rapport aux autres communes du territoire.

Après le repas, nous organisons un temps de réunion en interne pour débriefer sur nos premiers ressentis et pour réfléchir à la suite du projet et de la démarche.

Tour de table sur nos premières impressions

Laurence parle du paysage de la commune. Elle est marquée par son réseau d'eau, ses perpendiculaires, le grand paysage extérieur, la nature en ville. Elle parle d'agriculture et revient à l'eau, ses cours d'eau, les étangs.

J'ai été marqué par le discours très social des personnes rencontrées et le sentiment de déclassé, d'être sur le côté, de la fin de l'industrie.

Pascal parle du village rue et a envie de faire quelque chose sur ce sujet. Il est inspiré pour travailler sur ce motif qui appelle une intervention d'art plastique ou un événement à organiser (faux accident par exemple). Il voudrait ne pas faire de snobisme par rapport à la route. Il a également été marqué par ces deux lieux vacants, le cinéma et la cure.

Enfin, Cyril évoque le dynamisme économique de la commune avec son agriculture, ses artisans et entrepreneurs. Il s'étonne également de ne pas avoir vu de jeunes. C'est quoi avoir 17-18 ans à Lachapelle ? Et les autres habitants, les adultes, qu'est-ce qu'ils veulent ? Se questionne aussi sur les cheminements et les franchissements, et sur le sujet de la frontière qui ressort beaucoup dans les discours et sur le terrain.

Après ce debriefing, nous requestionnons notre méthode pour préparer la suite. Le principal sujet de discussion se situe autour de la «concrétisation» des projets, très importante pour les élus, et très orientée sur le cinéma et l'ancienne cure. Nous sommes tentés de nous plonger dans ce sujet mais finalement, nous choisissons, de tenir le cap de la dimension participative du projet. Nous avons en effet été imprégnés du discours des élus, mais est-ce la réalité de l'ensemble des habitants ? Y'a-t-il d'autres sujets, d'autres endroits, d'autres projets à creuser ? Il nous faut en tout cas prendre du recul par rapport à cette commande présentée par les élus. C'est aussi le sens de la démarche Villages du futur. En conséquence, nous imaginons le discours à tenir à PPP pour leur prochaine résidence. Nous choisissons de ne pas les orienter sur ces projets mais au contraire de leur donner comme «consignes» d'aller chercher les publics que nous n'avons pas vu (les locataires, les jeunes notamment) et de les questionner sur leur village et sur ce qu'ils aimeraient pour ce village, ce qui les motiverait à s'impliquer et à rester. Le but étant, une fois cette résidence passée, d'organiser un temps de validation des projets proposés avec la région et la commune courant juillet.

Pour finir notre séjour, nous présentons ce scénario aux élus. On sent une légère crispation de leur côté quand on leur présente notre parti-pris, à savoir ne pas se jeter directement dans du «concret» et sur les objets du cinéma et de la cure mais de prendre le temps de questionner la population sur ses aspirations, par l'intermédiaire de PPP. Mais après quelques échanges, on apprécie également de voir qu'ils nous font confiance dans ce choix. Nous repartons enthousiastes de Lachapelle, ravis de notre séjour, autour de notre découverte du village et des personnes rencontrées, que de notre travail en interne dans l'équipe. Une collaboration fructueuse s'annonce.

_ TRANSMISSION À PPP - LUNDI 17 MAI 2021

Une dizaine de jours après notre première visite, nous organisons une réunion avec PPP pour préparer leur première résidence. Nous racontons brièvement notre séjour exposons ce que nous imaginons pour leur résidence : aller voir les publics que nous n'avons pas vu et donc ne pas se focaliser sur les élus, et questionner les habitants sur leur regard et leurs envies. Nous leur précisons également que Laurence et moi les rejoindrons pour leurs deux derniers jours afin de débriefer avec eux et de préparer le prochain temps de travail. La commande semble convenir tout à fait à PPP.

_ ECHANGES AVEC LA RÉGION - VENDREDI 21 MAI 2021

Ce premier échange avec la région a pour objectif de nous caler entre nous sur comment travailler ensemble sur ce projet. Christophe et Anthony nous exposent leurs intentions. Ils peuvent faire plein de chose. Ça peut être juste de l'observation active, mais ils veulent aussi comprendre comment on travaille. Ils ont envie de participer de plusieurs manières : co-animer des ateliers si besoin, faire les petites mains, travailler avec nous sur les temps de réflexion sur la démarche. Peuvent rester sur place le soir aussi et vraiment passer du temps sur le terrain. On peut aussi les solliciter s'il y a des situations qui se tendent avec la mairie.

Cet échange est assez confortable. On sent une vraie motivation de leur part à participer à la démarche et à s'y intégrer.

_ RÉSIDENCE PPP ET PASSAGE DE RELAI - 12 AU 16 JUIN 2021

Laurence et moi arrivons à Lachapelle le mardi midi à la fin de la résidence de PPP, arrivés le 12 juin sur place. Nous rejoignons PPP, mais aussi Anthony et Christophe de la région pour le déjeuner. PPP commence à nous raconter leur temps passé sur place. Spontanément, plusieurs choses ressortent de leur discours : la question des limites, des frontières, le « derrière » de la commune, leur rencontre avec les chasseurs au bord d'un étang de pêche, la mauvaise image que les habitants ont d'eux-mêmes, la nostalgie du temps passé, la route... La discussion est un peu décousue et le temps passe vite, il nous faut maintenant préparer la clôture de leur résidence qui a lieu sur le kiosque du village à 17H. Et il y a encore beaucoup de choses à préparer.

Après avoir fait quelques courses, nous rejoignons PPP vers 15h sur la place. Fidèles à eux-mêmes, Fanny et Nohémie s'enferment autour de leurs ordinateurs et de leurs imprimante pour rédiger les « brèves » ou « paroles » entendus lors de leurs entretiens et qui seront exposées sous le kiosque. Georges de son côté prépare l'exposition sous le kiosque. Il fait très chaud et lourd. A 17h, l'heure prévue pour accueillir la population, il n'y a pas foule. C'est toujours un moment compliqué quand on fait de

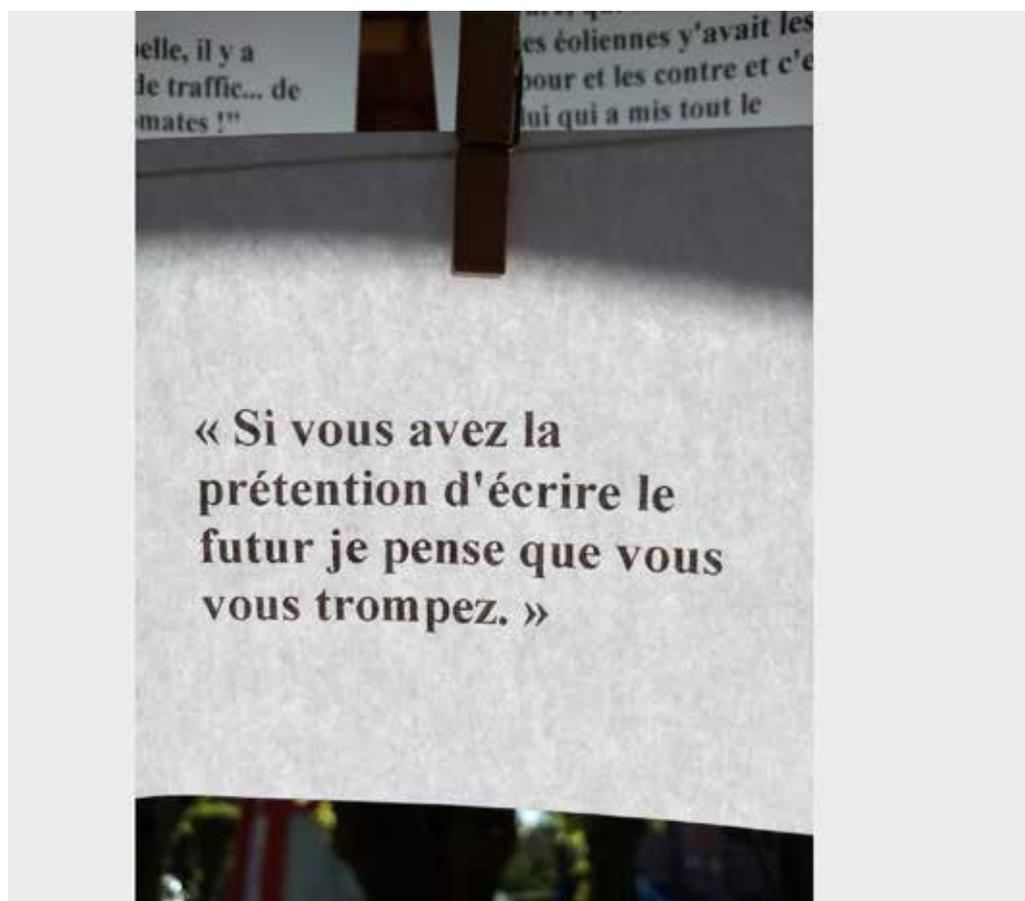
la concertation. Cette attente de savoir si des gens vont venir, si on ne fait pas ça pour rien, si ça intéresse vraiment les gens... Mais peu à peu les habitants arrivent, les élus aussi. Certains ne restent que quelques minutes, d'autres plus longtemps. Nous avons également installé sur de grandes tables plusieurs supports. Laurence anime une discussion autour d'une carte mentale du village, tandis que sur une autre feuille les participants sont invités à noter leurs rêves pour le village, les convois exceptionnels les plus étonnants qu'ils ont vu passer ou encore ce qu'ils emporteraient avec eux s'ils devaient partir en voyage. L'ambiance est bon enfant et on compte une quarantaine de personnes qui passent voir, discuter et boire un coup. Je remarque cependant qu'Éric vit mal le moment. Il est assis sous le kiosque et semble perdu. En fait, il accuse le coup de ce qu'il vient de lire, il trouve le regard des habitants sur la commune très négatif et le prend en partie pour lui. PPP prend un moment pour faire des lectures de brèves.



On se quitte vers 20h30 pour rejoindre le camping où nous regardons le match de la France à l'euro tout en continuant de discuter sur le projet, la commune, ses habitants. Je retiens surtout de cette discussion une phrase de Nohémie : « En fait, c'est le procès de la route qu'il faudrait organiser ! ».

Le lendemain matin, nous quittons le camping pour la mairie où nous avons une réunion prévue en visio avec Pascal, Christophe et Anthony. L'objectif de cette réunion est de debriefer sur le séjour de PPP et d'imaginer la suite de la résidence.

Je ne reviens pas ici sur tout ce qu'a observé PPP. Parmi tous les sujets qui ressortent, celui des rapports entre les habitants est celui qui nous apparaît le plus important à traiter, en tout cas dans un premier temps. Ces histoires de « clans » ou de groupes qui ne se parlent pas vraiment, des gens qui se sentent déclassés par d'autres personnes



et des habitants qui projettent sur d'autres ce qu'ils pensent. Bref, un gros souci de communication entre les habitants qui semble aujourd'hui empêcher de faire collectif. Comme le dit PPP, « il faut que les gens s'entendent et s'écoutent » !

Collectivement, nous prenons donc le parti de proposer pour la suite de la démarche de travailler sur cette notion de collectif comme un préalable au travail sur des projets d'aménagement. C'est PPP, à l'occasion de sa résidence prévue à l'automne qui travaillera sur le sujet. Sur proposition de PPP, nous réfléchissons à deux dispositifs.

Le premier, c'est l'organisation d'un procès de la route. PPP a entendu parlé du procès du loup qui a bien fonctionné. Tout le monde joue un rôle et les plaidoiries se succèdent sur différents sujets en lien avec la route. L'idée, très séduisante, est pour l'instant mise de côté pour des questions de faisabilité. C'est un exercice qui demande une grosse préparation et le temps prévu pour la mission ne le permet pas. Pascal propose un dispositif alternatif plus léger celui des « cercles alternatifs ». En digressant sur le sujet de la route, on évoque aussi la possibilité de faire des reconstitutions plus ou moins fictives : un accident, le mariage de Colette le jour du blocage du village par les tracteurs...

Le second, plus léger, consiste à faire un guide du village. Ça permet de mettre des informations en commun. Ça deviendrait une bible qui pourrait être un guide à donner aux nouveaux arrivants

Pour finir, nous évoquons le futur container qui est censé être un temps de discussion autour des premiers temps de la démarche mais aussi un temps de décision sur la suite et notamment les trois résidences de prototypage prévus pour la fin de l'année. On aimerait présenter aux élus notre volonté forte et notre intuition qu'il est vraiment nécessaire de passer par ce premier temps, cette résidence préalable portée par PPP, pas tournée vers l'opérationnel mais vers le dialogue et la création d'un commun. La suite serait plus ouverte et il nous faudra, à nous la Fabrique du lieu et à Etc, proposer des sujets pour nos résidences.

Après un kebab géant mangé chez Céline, nous retrouvons Éric et Céline pour un temps de réunion. PPP est encore présent. Nous leur demandons d'abord s'ils ont apprécié le temps passé la veille autour du kiosque. Éric exprime avoir été surpris, un peu touché, par les paroles négatives des habitants sur la commune. Céline est plus nuancé mais explique que c'est parce qu'elle a fait deux fois le tour de paroles et a ainsi pu lire autant les remarques positives que négatives. Mais elle sent que la population est divisée et que les avis sont assez tranchés. « On pensait que c'est apaisé mais en fait, c'est plus contrasté ».

PPP enchaîne en débriefant sur leur séjour et ce qu'ils ont observé. Nous finissons la réunion sur nos propositions pour la suite. Les élus sont d'accord sur ce temps de travail préalable à réaliser pour faire en sorte que les habitants se parlent davantage entre eux. Céline est toutefois déçue que le guide du village l'emporte sur le procès qu'elle trouvait particulièrement séduisant. Elle rappelle qu'ils attendaient de la démarche Village du futur de travailler sur le sujet de la route.

Après la réunion, Laurence et moi partons à la salle des associations accrocher les photos et paroles des habitants sur les vitres pour qu'elles soient visibles depuis l'extérieur. Puis nous faisons un tour des arrières de la commune, chose que je n'avais pu faire lors de notre première résidence. Laurence me montre des endroits plus cachés, plus naturels en retrait de la route. Je reste vraiment marqué par cette dualité de la commune avec d'un côté cette route qui lui donne un aspect très urbain avec sa circulation, ses grandes maisons, ses commerces, et les arrières qui renvoient vraiment à la ruralité avec ses chemins, ses exploitations agricoles, ses petites maisons avec jardin.

Après ce tour, nous rentrons chez nous.

B - IMAGINER L'AVENIR

ORGANISER UN PROCÈS DE LA ROUTE

_ ETÉ 2021

L'été 2021 est propice à la réflexion. Nous ne nous voyons pas tous ensemble mais lors de discussions que nous avons les uns avec les autres, nous revenons peu à peu sur cette idée du procès. Cette idée nous plaît beaucoup. A la fois parce qu'on pense qu'il s'agit du meilleur dispositif méthodologique pour permettre de traiter ce sujet de la route. Mais aussi parce que pour être honnête, je pense que ça nous amuse tous beaucoup. Notre équipe a un côté « artiste » qui nous fait je pense naturellement pencher vers des dispositifs un peu décalés, un peu rigolos, qui nous sortent de nos postures habituelles, qui nous font endosser des rôles différents. Tout début septembre, nous organisons une réunion interne où nous agissons collectivement que finalement, nous allons proposer aux élus d'organiser le procès de la route.

Nous nous mettons d'accord sur quelques points.

D'abord, il faut que nous puissions organiser cet événement au regard des jours prévus dans notre offre initiale. C'est possible, à condition d'être efficaces. Je pense que nous sommes malgré tout conscients que cela va nous demander un peu plus de temps mais nous sommes d'accord pour aller un peu plus loin que ce que nos honoraires nous permettent. Sur ce point, il est important de dire que notre offre comporte un biais. Elle ne prévoit quasiment pas de temps de travail en agence mais quasi-uniquement des temps de résidence sur le terrain. Or, l'organisation du procès nécessite une préparation en amont dont nous ne pouvons pas faire l'économie.

Par ailleurs, nous sommes tous d'accord pour acter que ce procès n'a pas vocation à se terminer par un jugement et / ou une condamnation, mais qu'il doit surtout servir de « purge », de « défouloir », qui débouchera sur des actions concrètes, en lien avec la route ou pas. Pascal parle de « Justice restaurative ». Cyril insiste beaucoup sur ce point.

_ CONTAINER TORDU - LUNDI 11 OCTOBRE 2021

Premier container à Lachapelle sous Rougemont. Pour rappel, les containers sont des points d'étape dont l'objectif est de nous faire prendre un peu de hauteur sur la démarche. Ils visent particulièrement les techniciens de la région qui travaillent avec nous. Il s'agit du second pilier du projet Villages du futur. Celui qui doit amener les techniciens de la région à réfléchir sur leurs pratiques et leur façon d'accompagner les territoires ruraux dans le cadre de leurs politiques publiques.

Ce premier container est un peu « tordu » par rapport à son objectif initial. Nous proposons en effet qu'il ne se limite pas à ce travail avec la région mais qu'il soit aussi l'occasion de faire un point avec la commune sur la suite du projet et leur proposer cette idée du procès. Par ailleurs, nous proposons d'organiser ce temps de travail

en visio. D'abord parce que les déplacements à Lachapelle sont très longs pour un temps de réunion au final assez restreint. Mais aussi parce que la visio nous permet de proposer à PPP et Etc de venir participer et donc d'être plus nombreux autour de la table.

Nous commençons néanmoins par un tour de table sous la forme d'un bilan de la première partie de la mission. Pour aller vite dans la synthèse, jusqu'ici tout va bien... Les élus ont été un peu secoués par la démarche, par le fait qu'on requestionne la commande à travers le travail de PPP, mais aussi par l'expression des habitants sur la commune. Du côté de la région et du collectif, les avis sont relativement unanimes. Tout le monde est satisfait de la démarche et de ce qu'elle produit jusqu'ici.

Nous abordons donc la suite du projet et proposons que le procès soit le prochain temps de la démarche. Nous exprimons notre parti-pris en insistant bien sur le fait que le procès doit déboucher sur les fameuses actions restauratives. Les élus et la région semblent emballés par l'idée. Éric insiste toutefois pour que le procès soit très bien cadré pour éviter les débordements. Tout le monde est également favorable à ce que les acteurs institutionnels viennent entendre la « souffrance » des habitants.

A ce stade, nous sommes ravis de l'évolution de ce projet. La perspective d'organiser ce procès nous réjouit et nous excite particulièrement.

— COVID ET COMPAGNIE - FÉVRIER 2022

Je reprends ici le carnet de bord après un trou de plusieurs mois. Cette démarche s'étale dans le temps...

Initialement, il était prévu que le procès soit organisé le dimanche 23 janvier. Malheureusement, le variant Omicron passe par là et la psychose s'empare du pays. De manière quasi-unanime, nous pensons qu'il est préférable de reporter l'événement. Non pas que les règles nous en empêchent, mais surtout parce qu'il est possible que dans le climat de tension qui règne sur la France depuis les vacances de Noël, le procès ne se déroule pas dans de bonnes conditions. Des habitants risquent de ne pas venir, et nous-mêmes prenons le risque de voir des membres du collectif ne pas pouvoir être présents le jour J. Il est donc finalement décidé de repousser l'événement au début du mois de mars, le dimanche 6.

L'entrée dans la « préparation » du procès n'est pas évidente. Début février, nous n'avons que le séquençage du procès qui est arrêté, mais pas ce que contient chacune des parties. Par ailleurs, plusieurs membres du collectif sont absents, du fait notamment du décalage imprévu de l'événement. Nous nous retrouvons donc, Nohémie et moi, à travailler sur le déroulé. Nous échangeons quasi-quotidiennement. Nohémie m'envoie ses récoltes de paroles des habitants regroupées en grands axes, et de mon côté, je me charge de les intégrer dans une trame générale avec une succession de prises

de paroles entre l'accusation et la défense. Nous affinons également les besoins de réponses que nous attendons de la part des « experts » ou « acteurs institutionnels » que nous invitons au procès.

Nous cherchons constamment, dans la construction de cette trame, à répondre aux trois objectifs que nous nous sommes fixés pour ce procès :

- Faire en sorte que les différents points de vue sur la route s'expriment et que chacun entende les points de vue des autres.
- Apporter des réponses sur un certain nombre de sujets qui peuvent faire l'objet de rumeurs et / ou d'interrogations légitimes.
- Que ce procès ne débouche pas sur une action de condamnation mais sur des actions de restauration.

Après deux semaines d'aller-retour, nous arrêtons une trame de déroulé du procès. Il est maintenant temps d'échanger avec la commune et la région, de leur présenter cette trame mais aussi de faire un point sur les acteurs extérieurs invités à participer afin de les préparer à leurs interventions. Nous confions à la région et à la commune le soin de faire le point avec eux. C'est un moment important. Nous devons nous assurer, soit de leur présence le jour J, soit qu'ils aient pu apporter leurs réponses qui seront présentées lors du procès. La commune et la région jouent parfaitement le jeu et nous permettent de nous concentrer pleinement sur la préparation du travail avec les habitants.

__ PRÉPARATION DU PROCÈS - DU 28 FÉVRIER AU 5 MARS 2022

PPP arrive à Lachapelle le dimanche 27 février au soir. Leur objectif de la semaine : poursuivre la préparation du procès et notamment avec les habitants qui se destinent à intervenir et à témoigner le jour J. Comme souvent, les ateliers prévus chaque jour en début de soirée attirent peu de monde. PPP organise en parallèle des rendez-vous individuels avec les habitants-témoins pour préparer leurs interventions. Le reste du collectif arrive le vendredi midi. Laurence ne peut finalement pas être avec nous.

Le trajet avec Pascal est l'occasion de discuter de la démarche, de ce qu'elle produit, et du relatif « succès » de notre collectif, notamment en comparaison des critiques exprimés par les élus des autres communes envers les autres professionnels qui les accompagnent. J'ai en effet assisté à une rencontre entre élus de Villages du futur où la majorité d'entre eux exprimaient une certaine défiance vis-à-vis de leurs collectifs dont ils critiquaient les méthodes.

Pascal s'interroge sur la note d'innovation qu'il doit produire. Qu'est-ce qui fait la singularité de notre collectif ? Pourquoi nos démarches semblent fonctionner dans les deux villages ? Ou s'il est trop tôt pour dire qu'elles fonctionnent, comment se fait-il

que le lien et la confiance avec les élus et la région reste si bon ? Ces temps informels nous permettent déjà de réfléchir collectivement, de poser quelques réflexions qui serviront plus tard au travail de Pascal.

Nous discutons ainsi de nos profils très variés, et de notre ambiance très agréable de travail. Nous nous rendons aussi compte que le profil de nos structures et de notre rapport au travail est singulier. Nous sommes plusieurs à avoir différentes activités (enseignants, élus) ce qui nous permet d'avoir tout le temps un regard vers l'extérieur et à prendre du recul sur nos pratiques. Par ailleurs, nous sommes tous des petites structures avec plusieurs conséquences à cela. Premièrement, nous sommes constamment amenés à nous entourer d'autres professionnels pour répondre aux commandes, ce qui nous fait rencontrer d'autres personnalités, et nourrit en permanence notre activité. Comme si nous étions stimulés par ces profils que nous côtoyons le temps d'une mission mais qui nous apportent au final bien plus que leur simple production. Deuxièmement, ces petites structures nous apportent une grande souplesse dans nos travaux. J'aime à dire que nous nous définissons comme des artisans qui proposons un accompagnement spécifique. Le fait de rester « petits » nous permet de davantage choisir nos missions et de ne pas être obligés de rentrer de l'argent pour faire du chiffre, ce qui amène trop souvent à devoir « industrialiser » ces processus de production et nuit in fine à la qualité du travail. Troisièmement, nous ne sommes pas enfermés dans des rythmes de travail trop linéaires qui nuisent à notre créativité et à notre « fraîcheur ». Nos semaines sont hachées entre nos différentes activités, avec des temps de repos, et nous aimons ça. Nous prenons du plaisir dans notre activité et cela se ressent sûrement auprès de nos commanditaires et des gens avec qui nous travaillons. Cela permet d'installer un climat, une ambiance à la fois très légère et très sérieuse qui jusqu'ici fonctionne. Difficile de capitaliser là-dessus car à aucun endroit ici je ne fais référence à des méthodes. Je ne parle que de personnes, d'alchimie entre les membres, de collectif, de créativité...

Tout cela complexifiera sûrement le travail des chercheurs et personnes de la région qui cherchent à théoriser ces travaux.

Mais revenons au procès.

Le vendredi après-midi, nous validons le déroulé général du procès, l'enchaînement des différents témoignages, les interventions des acteurs extérieurs. C'est sur eux que repose l'animation du procès. Nous avons maintenant le retour de l'ensemble de ces derniers, nous savons donc qui sera là et lesquels nous devons faire parler. Nous cherchons vraiment la cohérence globale entre les parties, avec toujours en tête nos trois objectifs. Nous prenons chacun possession de nos rôles et notamment Pascal et Cyril, les deux avocats. Comment leurs prises de paroles doivent s'enchaîner ? Qu'est-ce qui relève de l'accusation et de la défense ? Comment s'articulent-ils entre eux ? Nous commençons à écrire les questions qui seront posées le lendemain.

Le samedi, c'est le temps de l'écriture. La journée commence par une question de Cyril : quel sont nos objectifs dans ce procès ? Je reconnais qu'à ce moment-là de la démarche - la veille du procès avec encore beaucoup de travail à réaliser -, la question m'agace un peu. J'ai l'impression qu'on se répète et Cyril semble en plus peu satisfait de nos réponses. Il conclut nos prises de parole en synthétisant que l'objectif principal de ce procès est avant tout de redonner de la capacité d'agir aux habitants et aux élus de la commune.

Nous rentrons maintenant dans le détail de l'écriture. Nous reprenons la trame et écrivons les questions qui seront posées le jour J. Notre travail de préparation n'est pas évident car nous n'avons pas les mêmes façons de travailler. Pascal souhaite laisser une part importante à l'improvisation, ce qui lui va bien, tandis que Cyril et moi avons davantage besoin de tout écrire, de tout préparer. Une fois l'ensemble du procès « rédigé », nous attaquons les premières répétitions. La première est un peu « plate », elle manque de relief. Nous nous rendons compte que les avocats doivent davantage intervenir, notamment en concluant les interventions des témoins. Ce sont eux qui mènent les argumentaires, ils doivent avoir des temps de synthèse qui permettent de redire de manière plus posée, et d'intégrer la parole des habitants dans un propos et un contexte plus large. C'est un exercice difficile que celui d'avocat. Fanny et Nohémie, nous donnent des conseils en termes d'expression, de voix, de respiration. Nous nous nourrissons de leur expérience de comédienne, c'est très intéressant pour nous qui sommes régulièrement face à un public sans avoir spécifiquement de formation là-dessus.

Pendant ce temps, la salle est aménagée. Léo et Ben, nos camarades d'Etc, viennent avec le Papomo, cette superbe tribune mobile et facilement déplaçable, que nous avons utilisé à Alise. Georges s'affaire à la mise en place de l'écran, du vidéoprojecteur, dispose du papier d'aluminium sur les vitres. Il râle, beaucoup. La mise en scène est primordiale, on doit retrouver les codes du procès, la tribune du Président en hauteur, la barre, ici symbolisée par une barre de chantier, les bureaux des avocats et du greffier. Tout y est.

Anthony et Céline de la région sont arrivés dans l'après-midi. Ils sont à notre disposition. C'est franchement agréable de travailler avec eux. Anthony est à fond dans le projet, nous avons d'ailleurs décidé de lui confier un rôle, celui de Procureur. Céline est plus là pour observer la démarche, elle nous pose beaucoup de question sur le projet, notre fonctionnement, etc. Ils prennent le temps de rester avec nous le soir, de dîner. Ce sont des moments importants pour la cohésion de l'équipe mais aussi pour avoir des discussions dans des cadres plus souples, moins formalisés. Une autre leçon à retenir ?

Pascal reste avec PPP plus tard le soir pour continuer à travailler son rôle. Il se pose également sur les actions de restauration, les synthétise et change la façon de les présenter, avec un ton plus solennel, et un vocabulaire plus juridique.

_ PROCÈS DE LA ROUTE - DIMANCHE 6 MARS 2022

Nous partons tôt à la salle poursuivre les répétitions commencées la veille. Nous reprenons le fil et bouclons la dernière partie. Nous testons la scène. Ça fonctionne. Tout est prêt. Nous imprimons les déroulés pour ceux qui en ont besoin, les fiches experts à distribuer à chacun des experts invités à participer.

Après le déjeuner, nous nous préparons. Ces moments-là sont toujours compliqués. Y'aura-t-il du monde ? Combien de temps cela va-t-il durer ? Les personnes appelées à témoigner ou à exprimer une expertise vont-elles jouer le jeu ? Les journalistes arrivent en premier. La couverture médiatique est pas mal du tout avec la presse locale et régionale (l'Est républicain, le Trois), et la télévision (France 3 région). Et surtout, les habitants viennent. Plusieurs personnes comptent une cinquantaine d'habitants présents, ce qui représente environ 10% du village, c'est au-delà de nos espérances.

Le procès commence, l'atmosphère est très calme. Il se déroule sans accroche, le rythme semble fluide. Les témoignages des habitants se succèdent, certains sont poignants. C'est le cas de cette jeune fille qui parle de ses murs qui tremblent le soir dans sa chambre. Ou encore de cet habitant, un artisan installé dans le village, qui rêve de plein de choses pour son village, qui voit toutes ses richesses avant les problèmes de la route. Les experts jouent justes. Didier Vallverdu, le vice-président du Conseil départemental, me surprend. J'avais peur qu'il ne parte dans des discours trop politiques plutôt que de répondre aux questions. Au contraire, il récite les réponses que nous lui avons synthétisé, sans dépasser d'un mot. Les séquences s'enchaînent plutôt bien et le jeu entre Cyril et Pascal fonctionne. Ils étaient censés se rapprocher pendant le procès. D'abord, très opposés, ils devaient finir en se complétant. Comme une métaphore de ce procès où tout le monde vient avec ses arguments solidement ancrés et repart en ayant mis de l'eau dans son vin en ayant entendu les autres s'exprimer. Au bout de deux heures, le verdict tombe, la route n'est condamnée à rien, et nous rappelons les objectifs de ce procès :

- Faire en sorte que les différents points de vue sur la route s'expriment et que chacun entende les points de vue des autres.
- Apporter des réponses sur un certain nombre de sujets qui peuvent faire l'objet de rumeurs et / ou d'interrogations légitimes.
- Que ce procès ne débouche pas sur une action de condamnation mais sur des actions de restauration.

A ce stade, chacun des objectifs est atteint. Quant à celui exprimé par Cyril le samedi matin (redonner du pouvoir d'agir collectivement), seule la suite nous dira si le procès a permis cela.



La fin de journée est à la détente. Les élus semblent ravis, les habitants aussi. Éric, le maire du village qui craignait un peu l'événement, nous remercie chaleureusement. De notre côté, nous sommes satisfaits du résultat. Nous avons pris du plaisir, sans nous faire « déborder » par la dimension théâtrale de la démarche. Dit autrement, je pense que nous n'avons pas surjoué et que nous avons évité le piège de trop vouloir nous faire plaisir.

Je pense déjà à l'après et notamment aux actions de réparations. Comment va-t-on les sélectionner ? Comment articuler nos propres visions de la commune et de ce qu'il faudrait faire, avec celles de la région et de la commune ?



Tribunal éphémère de
Lachapelle-sous-Rougemont



TRIBUNAL ÉPHÉMÈRE DE LACHAPELLE SOUS ROUGEMONT

PROCÈS DE LA ROUTE DU 6 MARS 2022

PROCÈS VERBAL

En présence de :

- Monsieur Michel Zumkeller, député à l'Assemblée nationale
- Monsieur Eric Oternaud, Conseiller régional de Bourgogne - Franche-Comté
- Monsieur Didier Vallverdu, Vice-président du Conseil départemental du Territoire de Belfort en charge des routes
- Monsieur Eric Parrot, maire de Lachapelle-sous-Rougemont, et de son Conseil Municipal
- Mme Morgen-Pataky, représentant la DDT
- Des membres du collectif d'accompagnement : Monsieur Nicolas Tinet, Monsieur Georges Braconnay, Monsieur Pascal Ferren, Monsieur Cyril Blondel, Madame Nohémie Chouteau, Madame Fanny Pujade, Madame Laurence Renard, Monsieur Léo Hudson, Monsieur Benjamin Guillouet
- De l'équipe du Conseil Régional en charge de la démarche Villages du futur : Monsieur Sylvain Riffard, Monsieur Anthony Aumand, Mme Florence Catanese, Monsieur Christophe Daulin, Madame Céline Zatorsky,
- Des habitants de Lachapelle-sous-Rougemont

Considérant :

- les propos ici entendus, témoignages, instructions, éclairages experts
- les droits en vigueur et ceux qui pourraient l'être.

Et au nom :

- du droit à habiter dignement
- du droit à la santé

C - CONCRÉTISER

APRÈS LE PROCÈS DE LA ROUTE

_ PROCÈS-VERBAL - MARS ET AVRIL 2022

Après le procès, l'après procès.... Nous avons proposé que des procès-verbaux soient envoyés aux différentes institutions concernées par le procès afin de leur faire savoir ce qu'il s'était dit ce jour-là. Nous nous mettons d'accord avec la commune pour envoyer un PV unique qui constitue une synthèse ou un résumé de ce qu'il s'est dit lors de l'audience. Le PV est un peu costaud mais ce n'est pas grave, nous ne pouvons pas trop faire d'économie sur la synthèse au risque de laisser de côté certains éléments. Pour jouer le jeu jusqu'au bout, nous créons un faux papier à en-tête du tribunal éphémère de Lachapelle-sous-Rougemont et tentons de recréer le formalisme des documents juridiques.

De manière plus générale, nous esquissons à ce stade le livrable, à savoir la réalisation d'un vrai dossier d'instruction comprenant une partie nommée « Instruction » avec les témoignages des habitants et les réponses des experts. Et une partie Procès-verbal.

Cette partie procès derrière nous, il nous reste maintenant à imaginer la suite de la démarche. A ce stade, nous avons une liste d'actions issues du travail de collecte de PPP et des échanges menés avec les élus. Nous les intégrons dans un tableau général et tentons déjà une première classification.

Action de réparation	Compétences	Comment ?	Intervention du collectif	Intérêt / priorité	Accompagnement possible du collectif	Quand ?
L'isolation phonique de la route et de ses abords : écran acoustique, terre plein, revêtement routier, murs anti-bruit, compatibles avec les réglementations d'urbanisme.	CD	PV	X	A faire	Rédaction PV en collaboration avec la mairie	Maintenant
L'expérimentation et la mise en place de nouveaux dispositifs de réduction de la vitesse respectant les contraintes de la RD63 : radar de tronçon, radar pédagogique, dos d'âne en trompe l'œil, passage à niveau pour piétons, etc.	Préfecture	PV	X	A faire	Rédaction PV en collaboration avec la mairie	Maintenant
Poursuivre le dialogue sur le tarif poids lourd de l'autoroute. De réclamer collectivement une solution, un partage du trafic routier qui sert à tout le territoire. De ne pas lâcher sur le report des camions sur l'autoroute.	Préfecture / CD	PV	X	A faire	Rédaction PV en collaboration avec la mairie	Maintenant
Repenser la réglementation en vigueur. D'ouvrir un dialogue ou un partenariat avec les gendarmes (avec des engagements réalistes).	Gendarmes / préfecture	PV	X	A faire	Rédaction PV en collaboration avec la mairie	Maintenant
Travailler les solutions de mobilité alternatives : ouverture des bus d'entreprises, à tous et toutes, repenser le réseau des transports en commun à l'aune du prix de l'essence à 2 euros, sécuriser et développer le réseau des pistes cyclables et itinéraire piétons.	Syndicat des transports	PV	X	A faire	Rédaction PV en collaboration avec la mairie	Maintenant
Développer un travail d'accueil, d'arrêts, de captation du trafic, pour l'économie locale.	Mairie					
Développer une politique d'accueil communal de commerces de proximité de qualité.	Mairie					
Accompagner la rénovation des logements du centre-bourg, particulièrement ceux qui bordent la route.	Mairie	AMQ	X	+	Travail sur les dispositifs à mobiliser ANAH. Ex : OFAH CC SUD TERRITOIRES	Résidence FDI
Organiser l'accueil des nouveaux habitants.	Mairie					
Travailler l'aménagement d'espaces publics, de lieux et de temps de convivialité et de partage : au city-stade, sur la place centrale, sur le secteur de l'ancien cinéma et de la cure	Mairie	Étude opérationnelle	X	+++	Travail de conception d'espace public (ex : Nisse)	Résidence FDI et Etc
Organiser d'un temps de cathésis et de purge collective : par exemple, fermer la route une journée pour faire une gigantesque fête.	Mairie	Organisation manifestation	X	+++	Organisation d'un événement à la fin du projet	Résidence PPP
Tout à faire pour montrer que le village est habité, que la vie est présente. Que des signes d'habitation le long de la RD63 soient imaginés et mis en œuvre : installations artistiques, végétalisation, enseignes, façades rénovées, etc.	Mairie	Projet opérationnel	X	+	Organisation d'un événement ou création d'une œuvre artistique à la fin de la mission	Résidence PPP
Végétaliser le village, les pieds d'habitation, les terres pleines, les façades...	Mairie	Étude opérationnelle	X	++	Étude de végétalisation du centre-bourg : recherche des potentialités, prescriptions paysagères...	Résidence FDI
La mise en place d'une compensation pour les habitants qui subissent le plus les nuisances de la route : par exemple, d'inventarier les potagers en friche et de les proposer au partage.	Mairie	Étude	X	+	Étude / inventaire à faire sur les friches, recherches personnes intéressées, création charte ou convention...	Résidence FDI
Faciliter le retour du village vers ses arrières, en développant, par exemple, un réseau de chemin de traverse qui permette de passer derrière l'école, le long des berges du canal Marion, de la Saint Nicolas.	Mairie	Étude	X	+++	Étude sur les circuits doux à l'échelle de la commune : inventaire des itinéraires.	Résidence FDI
L'installation de bulles de silence, accessible à toutes et tous, où les épuisés de la route peuvent venir décompresser.	Mairie	Projet	X	++	Aménagement d'un espace de repos avec construction / mobilier spécifique	Résidence FDI et Etc

Fin mars, nous organisons une réunion interne afin d'imaginer la suite de la mission. Il nous reste deux résidences de « prototype » à imaginer.

Nous proposons que la première, menée par Pascal et moi, serve à défricher ce catalogue d'actions pour réaliser une sorte de plan-guide pour la commune. Le principe du plan-

guide est de disposer d'une feuille de route pour les 10 / 15 prochaines années, une sorte de programme politique et stratégique, qui ne soit pas figé mais qui traduise une vision dans l'espace des ambitions communales. Et qu'à la suite de cette résidence, un des projets portant sur un espace public soit pris en charge par Laurence, Léo et Ben, avec le format que le travail réalisé à Alise.

Nous faisons cette proposition aux élus, cela leur convient parfaitement. Éric apprécie d'avoir cette vision d'ensemble incarnée par le plan-guide, ainsi que la résidence plus opérationnelle qui répond à ses envies, exprimées depuis le début de la démarche, d'arriver à mener un projet « concret ».

— RÉSIDENCE PLAN-GUIDE - DU 1ER AU 4 JUIN 2022

Pascal et moi débarquons à Lachapelle le 1er juin pour une résidence de 3 jours.

Pendant la résidence, nous avons deux rendez-vous organisés. Le premier avec l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort, le second avec la communauté de communes. Rencontrer l'AUTB nous paraît important dans la mesure où la commune est en pleine élaboration de son PLUi (Diagnostic et PADD rédigé) et qu'il nous paraît important d'avoir en tête ce qui est prévu dans ce PLUi pour ne pas que le plan-guide soit en décalage avec le contexte institutionnel local. Cela vaut également pour la rencontre avec la com com puisque celle-ci porte plusieurs politiques publiques (développement économique, GEMAPI, mobilité douce) qu'il est important de connaître pour notre travail.

Nous avons prévu de commencer le mercredi soir par une balade dans le bourg. Nous souhaitons que les habitants nous racontent leur village à travers une boucle qui nous permettra d'aborder un certain nombre de thématiques (les chemins de traverse et alternatives à la voiture, les espaces de natures, le bâti...).

Malheureusement, seuls deux habitants, en plus de Éric et Céline viennent participer. La balade est ainsi surtout l'occasion pour les deux élus de nous présenter les différents projets de la commune. Au final, cette balade était nécessaire pour mieux intégrer et surtout spatialiser les problématiques en cours sur la commune, ce que nous n'avions pas encore eu l'occasion de faire avec les élus, la plupart des conversations portant sur la route et ses abords.

Le lendemain, le rendez-vous avec l'AUTB est également très intéressant. Après les présentations d'usage (présentation de la structure, son histoire, etc), Anne Quenot, la directrice adjointe, nous explique les difficultés en cours sur le PLUi. Après un bon démarrage, une belle implication des élus au niveau du diagnostic et du PADD, l'ambiance s'est crispée au moment de la partie règlementaire et plus précisément lors des discussions sur les droits à bâtir accordés aux communes, qui diminuent depuis la loi Climat et en prévision de la loi ZAN. Elle raconte que depuis un an, le PLUi est

engluée dans ces négociations, que les élus n'acceptent pas les restrictions sur les terrains à bâtir et le fait que certaines zones AU soient remises en N ou en A, leur faisant perdre de la valeur. Nous faisons ensuite un point plus spécifique sur les enjeux de Lachapelle. Une OAP est déjà prévue sur l'entrée de bourg, qui constitue également l'entrée du département et de la com com. En dehors de ça, le développement des cheminements doux, la création d'une aire de covoiturage, la gestion de l'eau sont des enjeux à prendre en compte sans que des actions trop ciblées soient notées.

A la fin de l'entretien, Mme Quenot nous confirme également son intérêt pour notre démarche et sur le fait qu'elle serait tout à fait ouverte à ce que nous lui envoyons nos productions pour qu'elle puisse les traduire dans le PLUi.

L'après-midi est studieuse. Avec Pascal, nous nous attelons à synthétiser les actions pour les intégrer dans le plan-guide. Pour faire un clin d'œil au PLUi, le plan-guide sera formalisée à travers des Orientations d'Avenir Partagées, comprenant comme pour les OAP classiques, des orientations thématiques et des orientations sectorielles. Nous partons aussi dans la réalisation d'une carte de synthèse de ces orientations, à l'échelle de l'ensemble du bourg. Anthony Aumand de la région BFC passe l'après-midi avec nous et nous aide à écrire ces orientations et à les spatialiser.



Je ne cache pas que nous aurions aimé construire davantage ce travail avec les habitants mais leur absence le mercredi ne l'a pas permis.

Tant pis, le résultat sera un subtil mélange de souhaits qu'ils ont exprimés et que PPP a récolté, mêlé aux ambitions des élus, et auquel nous apportons également notre propre vision. Celle-ci est beaucoup centrée autour des problématiques environnementales (gestion de l'eau et des milieux naturels, développement des cheminements doux, relocalisation d'un certain nombre d'activités et notamment de productions alimentaires).

Nous remarquons en effet que ces problématiques, si elles font régulièrement l'actualité, ont du mal à prendre effet localement.

Les élus semblent plus les subir qu'autre chose à travers l'arsenal réglementaire qu'ils doivent mettre en œuvre. Le fait de mener ce projet dans le cadre de la démarche « Villages du futur » nous permet de mettre en avant ces problématiques environnementales, et même de construire un projet communal autour de cette question centrale. Le contexte actuel nous aide également puisque le jeudi matin tombe le premier arrêté départemental de sécheresse...

Le vendredi matin, nous rencontrons un technicien de la com com avec qui nous parlons développement commercial, logement et développement touristique. Nous apprenons notamment que le développement de la zone d'activités est en suspens, notamment parce que les nouveaux bâtiments sont majoritairement situés en zone humide...

Puis nous finalisons la carte ainsi que le tableau des actions que nous présentons le soir en réunion publique. Là-encore, petite déception, il n'y a pas grand monde... et peu de réactions. Aucune opposition sur le fond mais plutôt une proposition, celle d'organiser ces temps de concertation avec un temps plus festif où on mange et boit un coup ensemble. Pour finir, nous validons collectivement que le projet opérationnel sur lequel travailleront Laurence, Léo et Ben portera sur la place du village.

Je reste un peu sur ma faim à l'issue de cette résidence avec l'impression que ce travail n'aura pas une grande portée, et que les élus attendent surtout la résidence opérationnelle sur la place du village. Les élus semblent avoir vraiment du mal à se lancer dans une vision prospective de la commune. Ils réagissent peu sur les enjeux environnementaux, soit par déni, soit par impuissance, soit parce qu'ils les maîtrisent moins. La gestion quotidienne de la commune qui repose principalement sur le maire et son adjointe, les essoufflent et ils semblent manquer d'énergie pour se projeter plus loin. A noter d'ailleurs, qu'en dehors de Céline et Éric, on compte une seule autre personne du Conseil municipal présente à la réunion publique.

_ RÉSIDENCE PLAN-GUIDE - DU 1ER AU 4 JUIN 2022

NB : cette partie du carnet de bord a été rédigée par Laurence Renard, dans la mesure où je n'étais pas présent.

En amont de notre résidence, lors d'une fête communale, les habitants ont été invités à choisir les ambiances urbaines et paysagères pour le futur aménagement de la place du village. Une pré-sélection de photographies d'aménagements a été envoyée aux élus qui les ont affichés lors de cet événement. Munis de gommettes, les habitants ont donc voté pour les ambiances qu'ils souhaitaient voir sur cette place.

Le premier temps de concertation de la résidence est organisé le lundi soir en fin d'après-midi.

Sur la place de la mairie, au sein de la cour d'école, les estrades du Papomo ont été montées face à un grand panneau blanc et des tables couvertes de plans vierges. A l'arrivée des habitants, après un discours du maire, le déroulé de l'atelier a été exposé.

Pour commencer, chaque participant a reçu une planchette, un crayon et un plan vierge de l'espace pour inscrire sur celui-ci les éléments positifs et négatifs de la place et de ses abords à l'aide de smileys plus ou moins souriants.



A nouveau réunis, sur les estrades, chacun a fait part de son point de vue, ce qui a été mis au débat, espace par espace. En cas de consensus, une couleur verte était coloriée sur les espaces plébiscités, une couleur orange sur les espaces décevants et une couleur rouge sur les espaces critiqués. Le tout sur un grand plan affiché sur le panneau. En cas, de désaccords, les deux couleurs étaient hachurées sur les surfaces concernées. Tous les commentaires exprimés pendant cet échange étaient notés par un membre du collectif.

Enfin, un tour de table a été mené pour recenser tous les objectifs auxquels devra répondre l'aménagement proposé. L'expression de ces objectifs devait s'effectuer en commençant par un verbe à l'infinifitif. En cas de redite, un bâton était adossé au précédent, révélant ainsi les objectifs largement partagés.

Enfin, les participants ont grignoté un apéritif autour d'un grand plan vierge du site afin d'y tracer différentes idées d'aménagements.



Nous enchaînons le mardi avec plusieurs rencontres.

Le promoteur ayant un projet de lotissement connecté à la place est venu présenter son projet et échanger sur les interfaces possibles avec la place. Un échange sur la typologie des aménagements du lotissement a permis d'identifier des marges de manœuvre prenant en compte le contexte économique.

Puis l'après-midi, la directrice de l'école qui occupe le rez-de-chaussée de la mairie et deux cours avant et arrière sur la place est venue discuter du projet, échanger sur les secteurs d'occupation et le fonctionnement dans ces espaces, de ses envies de supports pédagogiques en lien avec la nature environnante et faire part de son avis sur les pistes d'ambiances proposées.

Le soir, la présidente de l'association La Chapelloise, est venue présenter la liste des manifestations existantes et leur fonctionnement sur la place de la mairie.

Le mercredi, les représentants du Conseil Départemental, en présence du maire, du service des routes en charge de la RD sont venus expliquer les enjeux du Département et les contraintes relatives à l'aménagement de cet axe. Ils se sont prononcés de façon non officielle, sur les pistes d'aménagement proposées par les habitants, les élus et le collectif et ont expliqués les procédures à suivre pour obtenir un avis officiel.

Après cette rencontre et afin de coordonner au mieux les propositions et la vision stratégique, préalablement travaillée par d'autres membres du collectif, une visio a permis d'échanger sur la concordance des principes et sur l'idée d'une vision à court terme compatible avec une vision à long terme plus ambitieuse. En fin d'après-midi, le maire est passé pour échanger sur les pistes de réflexion en cours de traduction graphique.

Le troisième jour, nous commençons la journée ainsi. Muni d'un traceur à la craie, les grandes lignes de l'aménagement ont été dessinées sur le parvis pour vérifier les dimensions et tester dans l'espace les surfaces. Puis, afin de ne pas surprendre le maire pendant la présentation, les propositions d'aménagements lui ont été d'abord explicitées en présence de la Région.



Les productions réalisées pendant la semaine ont été affichées dans le préau de l'école face aux estrades du Papomo. D'abord camouflés, les plans, perspectives et images de références ont été dévoilés aux habitants au fur et à mesure du discours argumenté décrivant les aménagements. Après un échange sur les propositions à court et long terme avec les habitants, un scénario intermédiaire a été évoqué. La soirée s'est finalisée autour de tartes flambées.



Pour finir la résidence, le vendredi matin, le bilan de la semaine et du dernier atelier ont été discutés avec les élus pour ajuster le rendu final du livrable. Une projection de la planification de ce projet dans le temps a été définie.

A 11h, Un habitant est venu proposer de prendre en charge une partie des aménagements légers lors d'ateliers participatifs. Une liste de mobilier et de petits aménagements a été établie.

D - PASSER LE RELAI

RESTITUER ET CONFIER LES TRAVAUX

_ RESTITUTION FINALE - 3 ET 4 DÉCEMBRE 2022

Cette dernière résidence, celle de la restitution, a été dure à organiser. Initialement prévue au mois d'octobre, elle a dû être reportée pour cause de COVID dans l'équipe. Nous sommes donc plusieurs mois après la résidence opérationnelle sur la place du village, cette démarche a tendance à s'étirer dans le temps. Ça n'est pas forcément un problème pour nous qui sommes occupés par différents projets, mais ça l'est plus pour la commune qui a du mal à maintenir une mobilisation autour du projet.

La préparation de cette ultime résidence n'a pas été évidente. Les réunions préparatoires entre nous n'ont pas toujours été d'une grande clarté. Faut-il revenir sur l'ensemble de la démarche depuis le point de départ village du futur par la région ? Faut-il raconter tout le « back office » ou se concentrer uniquement sur le visible ? Devons-nous remettre en scène le procès et nos costumes ? Que raconter ? Quel apport de PPP pendant leurs trois jours de terrain ? Quelle place dans cette présentation pour la mairie et pour la région ?

Nous arrivons finalement au consensus suivant : raconter la démarche dans l'ensemble en remettant de la cohérence entre les différents temps qui l'ont jalonnés et notamment le procès de la route. Expliquer certaines partis pris sans trop en dire pour ne pas être pénible.

Quant à PPP, la mission qui leur était confiée consistait à incarner les futurs du village à travers des photos d'habitants mis en scène et qui incarnent les actions projetées dans le village. Nous imaginons également que Céline et Éric participent à cette présentation, témoignant ainsi de leur engagement dans ce projet. Reste à voir avec eux s'ils sont d'accord.

PPP arrive donc à Lachapelle le jeudi soir et commence son arpentage du terrain le vendredi. L'objectif de faire des photos collectives tombe vite à l'eau. Le mauvais temps y est pour beaucoup et il est difficile de mobiliser des groupes d'habitants dans le froid et la pluie. Par ailleurs, les habitants ont du mal avec le fait de représenter des actions à mettre en œuvre, beaucoup sont encore au stade du questionnement, ne semblent pas vraiment engagés dans la transformation du village.

Nos trois artistes proposent donc plutôt des photos individuelles évoquant les actions imaginées, avec un panneau « fond blanc » sur lequel nous viendrons plus tard ajouter des phrases - qui relèvent plus du slogan - ou des interrogations. Pour réaliser ces photos, ils alternent entre porte-à-porte et rendez-vous avec des contacts rencontrés au préalable.

Laurence, Pascal et moi arrivons le samedi midi à Lachapelle. Après un repas passé à la salle des fêtes pour le téléthon, nous nous séparons. PPP et moi partons poursuivre les photos des habitants. Pendant ce temps, Pascal et Laurence restent avec Éric et



Céline pour préparer la présentation du lendemain. Ceux-ci sont d'accord et même motivés à l'idée de présenter le plan-guide et le programme d'actions de la commune. Nous souhaitons un passage de relais entre notre travail et la commune, et cela prend corps. J'avais une inquiétude sur l'attention portée au plan-guide et au travail réalisé par Pascal et moi mais je me rends compte que petit à petit, les élus se sont appropriés l'outil et tiennent un discours politique et stratégique intéressant à son sujet.

Nous rentrons au gîte pour notre dernière soirée commune avant la restitution.

Le lendemain, c'est le temps de la restitution. Pascal s'affaire à la préparation d'une belle présentation. Celle-ci commence à 14h. L'émotion ou le stress me font manquer le début et j'oublie de passer la parole à l'élu régional qui vient rappeler le cadre de Villages du futur. J'enchaîne ensuite en rappelant les différents temps de la démarche depuis la première résidence jusqu'au travail sur la place en passant par le procès de la route et la résidence stratégique.

Éric et Céline présentent le plan-guide et la vision stratégique pour les prochaines années. Ils annoncent ce qu'ils ont commencé à faire et ce qu'ils vont faire. Malgré leur appropriation du document, nous observons leur difficulté à exprimer leur volonté de faire avec les habitants. Est-ce par facilité ? Par habitude ? Par résignation devant la faiblesse de la mobilisation, et notamment de celle de leur Conseil Municipal ?

Nous gardons en tête que nous devons aborder cela lors de notre ultime réunion de débriefing de la mission. Quand nous sommes arrivés à Lachapelle, Éric et Céline souhaitait poursuivre leur dynamique participative sur leurs projets avec un besoin de méthodologie, mais que reste-t-il de cette demande ? Qu'ont-ils appris en termes d'approche de la participation ? Ce projet a-t-il changé leur approche de leur rôle d'élus ? Ou ont-ils juste « profité » de ce que l'étude leur a apporté : un travail sur la route, le plan-guide et une esquisse pour la place ? C'est de cela dont nous devons parler lors de notre ultime échange.



Nous constatons cependant tous qu'Éric a changé pendant la mission. D'abord très discret, assez prudent envers le projet, il finit enthousiaste, familier, comme si cette démarche lui avait redonné un nouveau souffle dans son mandat d'élu.



La présentation se termine avec une photo, dans le vent et la pluie qui symbolise l'inauguration du futur. Les conditions ne nous aident vraiment pas. Nous retournons ensuite à la salle regarder ensemble le match de l'équipe de France à la coupe du monde, puis enchaînons sur un dernier repas collectif avant de nous dire au revoir non sans une certaine émotion. C'est probablement la dernière fois que nous venons à Lachapelle-sous-Rougemont.





**Carnet de bord de la démarche Villages du Futur à
Lachapelle-sous-Rougemont (2021/2022).**

Rédigé par Nicolas Tinet à partir de la démarche du groupement
« La Fabrique du Lieu » (Nicolas Tinet, Laurence Renard,, Pascal Ferren,
Cyril Blondel, le Collectif Etc et le Collectif PPP